

11/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BRULON
Du 21 novembre 2017**

L'an deux mil dix-sept, le Mardi vingt-et-un novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel COUDREUSE, son Maire

L'an deux mil dix-sept, le Mardi vingt-et-un novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel COUDREUSE, son Maire

Etaient présents : M. COUDREUSE - M. VANNIER - M. DODIER - M. DUHAMEL - Mme BERNIER -Mme ANGONNET- Mme VERITE - Mme CHAUVEAU - Mme BODIN - Mme RÉZÉ - Mme BREUX - Mme CORMIER - MME RAUBER - M. JARDIN - M. TEROUANNE -

Etaient absents (excusés) : M. LEROY (procuration à M. DODIER) - M. JEFFROY (procuration à M. DUHAMEL)
Secrétaire de séance : Mme Cécile CHAUVEAU

Gendarmerie

Monsieur DODIER informe le conseil sur l'évolution des travaux de démolition de la gendarmerie, réception des travaux de démolition le 05/12, début la construction des locaux de services et techniques de la gendarmerie à compter du 8/01/2018.

Le coffret électrique de la maison située au 10 route de Sillé est implanté dans le mur de clôture de l'ancienne gendarmerie, Monsieur DODIER propose afin d'éviter des frais au propriétaire de la maison de maintenir le coffret à cet endroit, le Conseil valide cette proposition.

Réflexion sur l'immeuble 7 place Gautier Chevreuil

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une décision sur l'avenir de l'immeuble situé 7 place Gautier Chevreuil
Le conseil municipal décide de lancer les travaux prévus (toiture, façade, huisseries) pour un montant de 110 000 €, cette dépense sera inscrite au budget 2018

Délibération pour l'adoption des statuts du syndicat fusionné des Bassins Vègre Deux-fonts et la Gée ([DELI-17-11-03](#))

Objet : Modification des Statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien des Bassins de la Vègre des Deux-Fonts, en lien avec la GEMAPI.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien des Bassins de la Vègre et des Deux-Fonts, lors de son dernier comité syndical, a délibéré sur un projet de modification des statuts dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI du bloc communal aux EPCI-FP et de la fusion avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Bassin de la Gée.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de fusion tel qu'il a été proposé en comité syndical

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité des membres présents le projet de modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'entretien des Bassins de la Vègre et des Deux-Fonts tel qu'il a été présenté devant l'assemblée ce jour.

Les statuts modifiés sont annexés à la présente délibération.

proposition financière pour le contrôle annuel du dispositif d'auto surveillance de la station d'épuration ([DELI-17-11-04](#))

11/2017

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal la nouvelle proposition financière pour le contrôle annuel du dispositif d'auto surveillance de la station d'épuration de l'année 2017 à l'année 2021

Le conseil accepte cette proposition et autorise M. Le Maire à signer le devis.

11/2017

11/2017

11/2017

11/2017

11/2017